



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2020

----- PROCES-VERBAL

Le lundi 09 novembre deux mille vingt à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni à la Mairie
sous la présidence de **Monsieur ROMERO Cyril**, Maire.

Date de la convocation : 05 novembre 2020

Conseillers en exercice : 15

Sont présents : Adrien COMMERE, Jean-Claude GAUDON Alain DELOM, Arlette GASPARD,
Alain HERVE, Olivier LARRIEU, Emilie LUNARDI, Dominique MEHEUT, Christophe MIRLEAU,
Christine POIRIER, Cyril ROMERO, André TOUGE, Angélique TROTTIN

Absents excusés : Naïma CAUSSE, Myriam CHABANON

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : André TOUGE

Ordre du jour :

- Reprise de gestion des locations Loft One
- Avant-projet Travaux Mairie et médiathèque
- Colibris : demande annulation participation électrique (délibération)
- Point Covid (information)
- Fleurissement (information)
- Travaux WC publics et boulangerie (informations)
- Conseil municipal des jeunes
- Questions et informations diverses

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour l'achat de bâtiments locatifs.

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 16 septembre 2020. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

REPRISE DE GESTION DES LOCATIONS LOFT ONE

La commune de Cologne a confié la gestion des loyers des deux cabinets médicaux à l'Agence Loft One pour un coût moyen de 1700 € par an. A plusieurs reprises les locataires se sont plaints auprès de Monsieur le Maire suite à des erreurs de gestion. A chaque changement de locataire l'agence ne se déplace pas pour établir un état des lieux. La mairie doit s'en charger. Monsieur le Maire le propose au conseil municipal de reprendre la gestion des deux cabinets médicaux à partir du 1^{er} janvier 2021.

Le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire à l'unanimité.

AVANT PROJET TRAVAUX MAIRIE ET MEDIATHEQUE

Comme évoqué dans la profession de foi, Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation de la mairie avec l'accessibilité à l'étage aux personnes à mobilité réduite. Il informe le conseil Municipal d'un projet de médiathèque dans le bâtiment occupé par la CCBL mais propriété de la mairie. Une proposition de prix pour une étude de faisabilité du projet a été demandée au Cabinet d'architecture BRUN. La proposition du cabinet s'élève à 3 360,00 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition du cabinet Brun et donne pouvoirs à Monsieur le Maire pour les demandes de subvention.

COLIBRIS : DEMANDE ANNULATION PARTICIPATION ELECTRIQUE

La commune de Cologne est propriétaire d'un compteur électrique installé sous les arceaux à côté de la pharmacie. Chaque année le restaurant le colibris utilise ce branchement moyennant une indemnité annuelle de 300 euros. N'ayant pas eu d'activité durant l'été 2020 à cause du Covid, le Colibris nous demande d'annuler l'indemnité de 300 euros pour l'année 2020.

Le conseil municipal approuve la demande 7 voix pour, 1 contre, 5 abstentions.

POINT COVID INFORMATION

Monsieur le Maire donne lecture du point Covid établi par la Préfecture au 20 octobre 2020.

FLEURISSEMENT

Le fleurissement de l'hiver a été réalisé par les employés communaux. Dominique Méheut s'est chargée d'aller chez le pépiniériste choisir et commander les pensées. Elle a ensuite participé aux plantations afin d'harmoniser au mieux les couleurs dans les massifs.

TRAVAUX WC PUBLICS ET BOULANGERIE

La mise aux normes pour personnes à mobilité réduite des WC publics qui se trouvent sous la halle va débiter.

Un WC provisoire sera installé afin de maintenir ce service et éviter certains désagréments.

Les travaux de maçonnerie dans la boulangerie sont pratiquement terminés.

Le four sera installé pour la fin du mois de novembre et permettra au nouveau boulanger de commencer son activité.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'engagement pris en début de mandat, de créer un conseil municipal des jeunes.

La préparation de ce projet a été confiée à Angélique Trottin qui a présenté un avant-projet afin que chacun puisse donner son avis.

Des modifications pourront être apportées afin d'adapter au mieux le projet aux jeunes de notre Bastide.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Une réunion de la commission travaux est programmée le 18 novembre à 20 heures avec la visite du bâtiment de la CCBL. Tous les conseillers municipaux sont invités à cette visite qui se fera avant la réunion de la commission.

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par les employés communaux en remerciement de la prime COVID.

- Un projet de rachat du bâtiment Sénac est en cours. L'éventuel futur acquéreur est intéressé que par 50 % du bâtiment. Une entreprise serait à la recherche d'un bâtiment de 500 m² qui correspondrait à la partie restante en location.

Monsieur le Maire évoque l'éventuelle possibilité d'acheter la deuxième partie du bâtiment si le futur locataire présente un projet à long terme. Affaire à suivre.

- Un immeuble comprenant cinq logements est à vendre sur la commune. Monsieur le Maire propose de s'intéresser à un rachat éventuel de ce bien immobilier idéalement placé et d'étudier la rentabilité de cet investissement.

- Arlette Gaspard interroge Monsieur le Maire sur la numérotation des habitations, chemin du Pénut. La proposition est à l'étude.

Clôture de la séance à 23 h